Culture et loisirs

RESTAURATION DE L’ÉGLISE NOTRE-DAME

Une réfection des chapelles rayonnantes de l’église Notre-Dame de Beaufort-en-Anjou a été engagée. La première tranche des travaux est achevée. Elle concernait deux des sept chapelles rayonnantes.
La Ville et la Fondation du Patrimoine ont lancé une souscription publique qui a permis de récolter 45 601 €. Merci à tous les donateurs.



L’Église Notre-Dame de Beaufort-en-Anjou est à l’image de la commune, riche d’une histoire de plusieurs siècles. Elle est construite à l’emplacement d’une ancienne chapelle en bois. Bâtie en

pierre au XIIe siècle, elle est agrandie au XVe et au XVIe siècle. Le clocher date de cette époque.

L’essentiel de l’édifice que l’on connaît aujourd’hui, a été édifiée en deux grandes périodes de construction : au XVI e siècle, la nef et la tour du clocher nord sont attribuées à Jean de Lespine. C’est à la fin du XIX e siècle qu’Auguste Beignet, enfant du pays, agrandit la nef et édifie le transept sud, les chapelles, le chœur et les chapelles rayonnantes dans un style néo-renaissance et néogothique.

Les dégradations de l’ensemble des parties hautes de l’église chœur, des chapelles et du clocher ont été relevées au début des années 1980. Plusieurs campagnes de travaux ont été menées lors des dernières décennies, mais l’ampleur des travaux à engager reste considérable.

Dans les années 2000, des travaux de restauration de façade, de charpente et de couverture ont été réalisés sur la façade sud du clocher. En 2006, des parties hautes de l’abside sont restaurées. Enfin en 2015, le vitrail du transept sud, classé Monument historique, est démonté et totalement restauré. L’année dernière, quelques travaux d’urgence ont également été commandés pour remédier aux infiltrations d’eaux pluviales.

Les sept chapelles rayonnantes de l’église Notre-Dame, appelées aussi chapelles absidiales, sont situées sur la partie saillante, en demi-cercle, de l’édifice. Elles font face à la Place Jeanne de Laval. Elles subissent d’importantes infiltrations d’eau qui impactent la structure et la solidité de l’édifice. Les toitures, charpentes, chéneaux mais également la maçonnerie sont dans un état de dégradation avancée. Le cabinet Architrav* a réalisé un diagnostic approfondi et a constaté que de simples réparations ne suffisaient plus. Une réfection complète va donc être engagée en plusieurs phases.

La première tranche des travaux est achevée. Elle concernait deux des sept chapelles rayonnantes, la n°4 et la n°6 *(en rose foncé sur le plan).*
Le coût de ces travaux s’est élevé à plus d’un million d’euros TTC. Le reste à charge pour la commune, après déduction des subventions de l’État, de la Région et du Département, avait été estimé à moins de 270 000 euros, un montant qui a varié en fonction des financements et des dons.

L’appel aux dons a permis de récolter 45 601 €.
La Ville et la Fondation du Patrimoine ont lancé une souscription publique et appelé à la générosité des citoyens pour restaurer 2 des chapelles rayonnantes.
L’opération de mécénat lancée pour soutenir ce projet a rencontré un bel élan de générosité : 96 donateurs privés et une vingtaine de mécènes ont permis de récolter 45 601 €.
Un grand merci à tous les donateurs et à la Fondation du patrimoine qui a soutenu le projet communal.

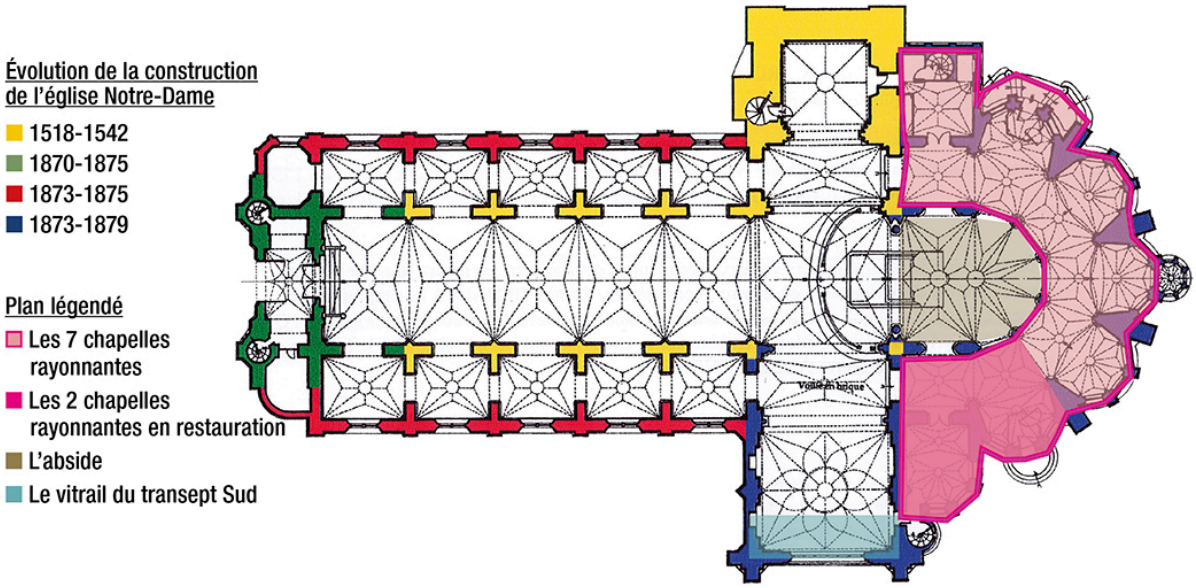

**Architrav : cabinet d’architectes est spécialisé dans la restauration du patrimoine dans la région.*